

A-watwan

“Aime la vérité, mais pardonne à l’erreur” . Voltaire

26e année. N°1608 du jeudi 19 août 2010. Prix/Comores : 250 Fc ; Etranger : 1,5 Euro. Directeur de la publication : Petan Mognihazi

POINT DE VUE

De combien d’îles est composée l’Union des Comores?

Après “Grande Comore” qui a contribué à développer des complexes, après le “consultation des populations”, c’est aujourd’hui “Union des Comores”. Encore une fois le colonialisme français nous a eus par la sémantique. Le plus grave, c’est que nous sommes, mine de rien, entrés dans le jeu. A l’approche de l’élection présidentielle, la question de notre intégrité territoriale et notre unité nationale mérite la plus grande attention. Car comme on s’évertue à le répéter il n’y aura aucun progrès, aucun développement pérenne tant que Mayotte sera colonisée par un Etat français arrogant et inflexible.

Lire page 2

Provisions aux familles des victimes du vol de la Yémenia La décision du juge est attendue aujourd’hui

Une plainte avait été déposée par le collectif des familles des victimes contre le transporteur yéménite qu’il accuse de “retard” au niveau du versement des provisions ainsi que sa “volonté d’appliquer des provisions disproportionnées selon la nationalité de la victime”.

C’est aujourd’hui jeudi qu’est attendue la décision du juge des référés du tribunal de Moroni sur la question du versement des “provisions” aux ayants droit des victimes de l’accident du vol IY626 de l’Airbus de Yemenia. Dernièrement, le 19 juillet, l’annonce de cette décision avait été reportée pour des raisons non communiquées.

La plainte au près du tribunal de Moroni a été déposée par le collectif des familles des victimes

contre le transporteur yéménite pour, notamment, le retard au niveau du versement de ces provisions.

L’autre motif de ce recours devant le juge des référés, est l’option “prise par l’assureur d’indemniser en fonction des compétences de juridictions”, avait assuré maître Bahassani Ahmed, avocat au barreau de Moroni et coordinateur du collectif qui avait dénoncé “la volonté de la compagnie d’appliquer des provisions disproportionnées

“selon la nationalité de la victime”.

Malgré les dénonciations faites par les membres des familles des victimes lors du premier anniversaire de cette catastrophe qui a coûté la vie à cent cinquante deux personnes, rien ne semble bouger. Ni au niveau des indemnités, ni de celui de l’enquête qui doit déterminer les causes du crash, dont le premier rapport d’étape se fait toujours attendre.

Reçue par le chef de l’Etat, le 9 juillet dernier, au palais de Beit

Salam, des représentants du collectif n’avaient pas caché leur déception à la sortie de cette rencontre en déclarant s’attendre à “des réponses aux questions que nous nous posons depuis un an sur les indemnités et l’enquête et à un soutien alors que le chef de l’Etat a plutôt fait part de sa compassion”, avait déclaré maître Mihidhoiri Ali, avocat au barreau de Paris qui conseille le collectif des familles des victimes à Paris.

Ks

Justice : le patron de “Super A” pris entre deux procédures



Le patron de “Super A”, un grand magasin de vente de matériaux de construction à Moroni, est dans le collimateur du parquet de Moroni. La justice cherche à savoir comment il arrive à reconstituer ses stocks de ciment qu’il distribuerait gratuitement à des tiers, d’une part et, de l’autre, pour lui demander de justifier les accusations qu’il a faites dans la presse selon lesquelles le ministre des Relations extérieures, Fahami Saïd Ibrahim, “vend” des visas d’entrée en France.

Lire page 3

VOTRE JOURNAL

Sauf cas exceptionnel, durant tout le mois de ramadan, la pagination de votre quotidien sera réduite à 4 au lieu de 8 habituellement. Dès la fin de cette période particulière, nos lecteurs retrouveront l’ensemble de leurs rubriques habituelles.

La direction et le personnel se réjouissent de votre compréhension et souhaitent bon ramadan à ses lecteurs musulmans.

Mohéli : formation sur les institutions

La section mohélienne de l’Ong Initiative citoyenne des Comores (Icc), en partenariat avec le Centre de ressources, mène un projet intitulé : “Appui à la citoyenneté au bénéfice de la population mohélienne” dont l’objectif est de faire acquérir des connaissances sur le fonctionnement des institutions et des services publics, et de développer des attitudes garantissant le respect des droits de l’homme, la solidarité, la démocratie et le civisme de manière générale”.

Lire page 2

L’Oms renforce les capacités du bloc opératoire d’El-Maarouf



L’agence locale de l’Oms a fait un don d’un appareil d’une valeur de 17,700 millions de francs destiné au bloc opératoire et d’un lot de blouses et de gants. Le représentant de l’Oms a “souhaité une bonne utilisation de cet appareil au bénéfice de tous”. A cette occasion, le ministre de la santé a révélé qu’il allait y avoir des réformes en chirurgie pour favoriser les circuits des malades.

Lire page 3

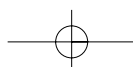
Football : Barea et Coelacanthos en amical

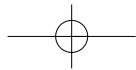
L’équipe nationale de football se prépare pour un match amical contre Madagascar le dimanche 29 août prochain à Mahajanga. Cette rencontre entre dans le cadre des préparatifs de deux formations pour les prochaines éliminatoires de la Coupe d’Afrique des Nations Orange 2012. Le choix sur les Barea répond à des raisons, entre autres, financières. “En attendant une meilleure implication des autorités et un plus grand intérêt des sponsors, l’équipe nationale des Comores poursuit sa route : elle se prépare au mieux qu’elle peut avec des moyens moins décents”, soutient-on à la fédération comorienne de football.



Les Coelacanthos

Lire page 2





Mohéli : formation sur le fonctionnement des institutions

La section mohélienne de l'Ong Initiative citoyenne des Comores (Icc), contrairement aux autres organisations non gouvernementales qui à longueur d'année font un procès des Comoriens d'une manière générale sur leur manque de civisme, a décidé de prendre une bonne fois pour toute le taureau par les cornes. En partenariat avec le Centre de ressources de Mohéli, elle mène un projet ambitieux intitulé : "Appui à la citoyenneté au bénéfice de la population mohélienne". L'objectif est de former les jeunes scolarisés de moins de 25 ans afin qu'ils puissent "non seulement acquérir des connaissances sur le fonctionnement des institutions et des services publics de l'État, mais aussi développer des attitudes garantissant le respect des droits de l'homme, la solidarité, la démocra-

tie ou tout simplement le civisme d'une manière générale", nous affirme Ben Charaf Hamdane, membre actif de l'association et secrétaire général du syndicat national des professeurs comoriens au niveau de Mohéli.

Le coordinateur du projet Mouyade Salime, justifie le partenariat avec le Centre des ressources par le fait que celui-ci, installé à la Place de l'Indépendance, occupe une position centrale dans Fomboni, mais surtout avec Radio Shababi l'on dispose d'un instrument indispensable pour les opérations de sensibilisation.

"Nous n'avons pas la prétention de faire en huit mois les mohéliens des citoyens avisés, il s'agit d'un travail de longue haleine qui doit durer des années avec d'autres initiatives car nous n'apportons qu'une modeste contribution", précise le président local de l'associa-

tion, Aboulhair Abdérehmane, dans une allocution prononcée à l'occasion de l'ouverture d'un atelier de formation d'animateurs sur l'éducation civique qui a débuté lundi.

Saisissant l'occasion, Milissane Hamdia, le commissaire à l'Éducation de l'île, a exprimé sa satisfaction de voir une Ong s'attaquer sur le "principal mal" qui

ronge notre pays et a rappelé que l'éducation civique fait désormais partie des programmes de l'enseignement aux Comores.

Riziki

Match de football entre Madagascar-Comores

Les Barea reçoivent les Cœlacanthes en amical

Le choix sur les Barea répond à des raisons financières, mais aussi du fait de bonnes relations qui unissent les fédérations de football des deux pays. Après le premier match test disputé par les joueurs comoriens résidents en France, Mohamed Chamité, entraîneur national, va tester à Madagascar une équipe mixte avec un groupe qui sera composé de joueurs locaux et d'une demi-douzaine d'autres évoluant en ligue française.

Dans deux semaines, l'équipe nationale malgache de football, les Barea, recevra, au stade de Mahajanga à Madagascar, l'équipe nationale comorienne de football, les Cœlacanthes en match amical dans le cadre des derniers préparatifs des deux équipes pour les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations Orange 2012. Le match interviendra pratiquement sept jours avant la première rencontre des Comores face à la Zambie. "Ce match n'entre pas dans le calendrier international des matchs amicaux, mais on nous l'a autorisé. Nos joueurs seront à Madagascar pour ce match test avant le grand match face à la Zambie", a confirmé Tourqui Salim, président de la Fcf.

Le choix sur les Barea répond à des raisons financières. Bien que les Malgaches jouent différemment au niveau tactique aussi bien que techniques des Zambiens, mais le choix de Madagascar s'explique surtout par les relations amicales qui lient les fédérations des deux prochains adversaires, mais aussi à cause des manques de moyens financiers. "En

attendant une meilleure implication des autorités et un plus grand intérêt des sponsors, l'équipe nationale des Comores poursuit sa route : elle se prépare au mieux qu'elle peut avec des moyens moins décentes", soutient-on à la fédération.

Après le premier match test disputé par les joueurs comoriens résidents en France, Mohamed Chamité, entraîneur national, va tester à Madagascar une équipe mixte. Le prochain groupe, qui affrontera

Madagascar, sera composé de joueurs locaux et d'une demi-douzaine de joueurs évoluant en ligue française.

Le dernier match opposant les Comores et Madagascar remonte en 2007, lors du match retour des éliminatoires couplées de la Can Orange et la coupe du Monde de la Fifa 2010. Les Comores ont été laminées au stade international de Mitsamihuli par le score sans appel de 4 buts à rien. Peu avant cette confrontation, les deux adversaires ont croisé les fers, la même année au stade Mahamasina de Tananarive, au cours de Jeux des îles de l'Océan indien.

Elie-Dine Djouma



LE BILLET DE BABOU

Le ramadan est là et les prix s'envolent !

Drôles de Musulmans que nous sommes, nous augmentons les prix dès que le ramadan approche. Pendant que les notables, les uléma, les préfets, la gendarmerie, la police se préparent à traquer les filles sous vêtues, aucune force, aucune autorité ne peut agir contre l'augmentation souvent injustifiée des prix sur les marchés.

Chose inouïe, le kilo de viande à Anjouan aurait atteint les 2500 kmf ! Peut être que dans les mosquées faudrait-il insister sur la notion de *Riba*, et de *Tidjara* ainsi que sur les châtiments des "mangeurs de Riba" en enfer.

Mais en attendant l'enfer, je pense que les autorités pourraient agir sur les revendeurs des produits locaux, pour juguler l'augmentation exponentielle des prix.

Une autre solution serait que les autorités insulaires comme celle de l'Union osent aller à l'encontre des interdits injustifiés des gendarmes économiques internationaux et s'impliquer dans le commerce des produits de première nécessité et notamment les denrées comestibles.

En effet ces interdits sont instaurés par des pays capitalistes après des périodes de protectionnisme qui a d'ailleurs simplement mué en subventions aux agriculteurs, et dans lesquels le capitalisme est avancé de telle sorte que les lois du marché jouent pleinement.

Or, ce n'est pas le cas dans notre pays. Le problème de la cherté de la vie et la façon de lutter contre ce phénomène, en atteignant l'autosuffisance alimentaire, doit être en première ligne dans les programmes des candidats aux présidentielles. Pour une fois que le peuple peut agir sur les politiques et non l'inverse, il faudra que les électeurs mettent la pression sur ce point crucial.

Babou des îles

Point de vue

De combien d'îles est composée l'Union des Comores ?

Encore une fois le colonialisme français nous a eus par la sémantique. Après l'appellation de l'île de Ngazidja **Grande-Comore**, qui renvoie implicitement à des petites Comores ce qui a contribué à forger un complexe de supériorité de la part des **Wangazidja** toutes catégories confondues si bien que même des cadres supérieurs, qui n'ont aucune idée séparatiste, confondent dans leurs discours Comores et Ngazidja, les autres îles étant des "masiwa" c'est-à-dire des îles.

Vient ensuite la consultation des populations en 1974. Jouant sur ces subtilités mentales et langagières, le colonialisme français par le biais de ses faiseurs de constitutions nous a encore une fois mis dedans avec la nouvelle appellation de la République dans la constitution de décembre 2001 à savoir Union des Comores.

Cette appellation, **mine de rien**, institutionnalise la pluralité des Comores au détriment de son unité. En effet l'Union des Comores sous entend plusieurs Comores qu'on unit et renvoie ainsi à l'implicite de Grande-Comore.

Si on appelait la République "Union des (Iles) Comores" cela aurait connoté que *Mayotte est une île des Comores*, ce qu'il fallait éviter à tout prix du point de vue du colonialisme français dans le but de pouvoir garder l'appellation **Union des Comores et Mayotte**.

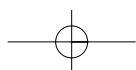
Il est temps de savoir si nous sommes convaincus que Mayotte appartient à l'ensemble comorien où non.

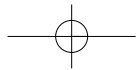
En effet, comment peut-on tolérer que des investisseurs étrangers dans leur publicité adoptent l'appellation de **Union des Comores et Mayotte**, je veux désigner par là, le journal publicitaire *Waseet* et sa publicité sur les panneaux géants qui spécifie bien **Union des Comores et Mayotte comme deux entités différentes**.

De même comment peut on délivrer des visas de sortie du territoire lorsque le voyageur se rend à Mayotte qui constitutionnellement appartient à l'Union des Comores? Va-t-on vendre notre intégrité territoriale à 500 kmf (un peu plus de 1euro pièce)? Et que dire des conventions de co-développement ou d'aide avec un pays qui non seulement occupe par la force une partie de notre territoire, mais encore contribue à décimer peu à peu notre population dans le **détroit de la mort** entre Anjouan et Mayotte?

A l'approche des élections présidentielles la question de notre intégrité territoriale et notre unité nationale mérite la plus grande attention de la part des citoyens comoriens et des candidats. Car comme on s'évertue à le répéter il n'y aura aucun progrès, aucun développement pérenne tant que **Mayotte sera colonisée par la France arrogante et inflexible**.

Babou des îles





Le patron de "Super A" en garde à vue pour la seconde fois

Le patron de "Super A", un grand magasin de vente de matériaux de construction à Moroni, est dans le collimateur du parquet de Moroni. Le commerçant est à sa deuxième garde à vue le 17 août pour "dénonciation calomnieuse". Le patron Mondjié, qui est poursuivi également pour "détournement de deniers publics et complicité", a déjà fait les frais d'une première garde à vue "pour les besoins de l'enquête" ouverte contre lui. Le procureur Mahamoud Soilihi a fait savoir que suite à un rapport qui est parvenu au parquet, il a ouvert une enquête "pour détournement de fonds publics et complicité. Sur les termes de ce rapport, nous avons entendu, en premier lieu, le patron de ce magasin au sujet de cette affaire de détournement de fonds publics porté sur la personne de Moindjié". Selon des informations détenues par

le procureur de la République, Moindjié aurait distribué gratuitement à des tiers de centaines de tonnes de ciment. "Face à cette situation, nous avons démarré cette enquête contre lui, ce qui lui a valu la scellé temporaire de son magasin". Dans ses investigations, la justice cherche à comprendre comment le propriétaire de "Super A", parvenait à renouveler ses stocks "alors qu'il ne vendait pas ses cargaisons". Selon le procureur, le ciment était distribué gratuitement. "Les gens présentaient des bons délivrés depuis la douane pour se voir livrer du ciment depuis son magasin. Serait-ce l'argent de l'Etat qui est utilisé à des fins politiques ou personnelles", se demande le procureur Soilihi. La mesure de fermer le magasin du commerçant a été prise "dans le but de protéger des pièces à conviction qui peuvent s'y trouver", selon tou-

jours le procureur. Il semble que c'est à la suite d'une déclaration à la presse aussitôt sortie de sa première garde à vue que le patron de Super A s'est attiré encore une fois les foudres de la justice. Au cours de son entrevue avec la presse, le commerçant aurait porté des accu-

sations jugées calomnieuses et des propos qualifiés d'injurieux à l'encontre du ministre des Relations extérieures qu'il a accusé de "vendre" des visas d'entrée en France. Ce dernier a porté plainte et une enquête est ouverte d'où cette seconde procédure judiciaire. "Sur cette

seconde affaire, le patron de Super A doit nous fournir les preuves des accusations portées à l'encontre de Fahami Saïd Ibrahim car on doit faire la lumière et savoir si c'est vrai ou faux", a conclu le procureur de la République.

Mariata Moussa



L'Oms renforce les capacités du bloc opératoire d'El-Maarouf

L'agence locale de l'Organisation mondiale de la santé (Oms) a offert un don d'équipements chirurgicaux à l'Union des Comores. Il s'agit d'un appareil d'une valeur de 17,700 millions de francs destiné au bloc opératoire et

d'un lot de blouses et de gants. Une cérémonie de remise officielle, à laquelle ont pris part le ministre de la santé, le représentant résident de l'Oms à Moroni, les responsables et le personnel du Chn, a été organisée, avant-hier mardi, au Centre hospitalier natio-

nal El-Maarouf. Le nouvel équipement, dont la demande a été formulée par le précédent ministre de la Santé il y a dix mois, va renforcer les capacités du bloc opératoire notamment en matière d'intervention au niveau de l'abdomen et des os aussi bien pour les enfants que pour les adultes et permettra de mener à bien des opérations bénignes comme l'appendicite. Le représentant de l'Oms, le pro-

fesseur Yao Kassankogno, a souligné que ce nouveau matériel est venu directement de l'usine et arrivé aux Comores le 4 juin dernier. "Nous n'avons pas de conditions à imposer mais souhaitons une bonne utilisation, le bon usage de cet appareil au bénéfice de tous", a-t-il laissé entendre. Dans son intervention, le ministre de la santé, Sounhadj Attoumane, a déclaré qu'il allait y avoir quelques

réformes en chirurgie pour favoriser les circuits des malades. "Deux services seront ouverts, dotés d'un secrétariat et d'un chef de service et son adjoint. Ces services seront responsabilisés à des personnalités hautement spécialisées qui feront apprendre la bonne chirurgie aux autres", a précisé le cardiologue et ministre de la santé.

Soumaya Matoir
(stagiaire)



Election présidentielle. Le Mldsj se prononce pour le candidat Ben Massound

Le candidat aux primaires de l'élection du président de la République, Ben Massound Rachid, a enregistré le soutien du Mouvement des libertés et de la dignité pour une société juste (Mldsj). La nouvelle a été donnée par le biais d'une déclaration de ce parti rendue publique le 27 juillet dernier. Le mouvement politique dit aussi Espoir 2000, a motivé son choix sur l'ancien vice-président Ben Massound par la "longue expérience" et de ce dernier "de la chose publique et des affaires de l'Etat, son savoir être vis-à-vis des Comoriens tout au

long de son parcours politique et social mais aussi et surtout ses capacités d'écoute et de concertation dans la prise de décisions familiales, sociales, administratives et politiques qui le placeront pragmatiquement au dessus de la mêlée sans esprit partisan de clan pour mieux présider l'Union des Comores qui sera à sa charge pour le prochain mandat présidentiel de l'Union des Comores". "Espoir 2000, fait confiance à toutes et tous les Comoriens animés de bonne foi et de bonne volonté de patriotes", a indiqué la déclaration du mouvement politique.

COMMUNIQUE

Nous vous informons que "l'Université de la Ville", de faculté des sciences et de Technologies est ouverte à MAVINGOUNI, ancien palais présidentiel à partir du 15 juillet 2010.

L'Université de la Ville contient les Facultés suivantes :

- Faculté de médecine humaine
- Faculté Dentaire
- Faculté de Pharmacie
- Faculté de l'ingénierie
- Faculté d'infirmierie
- Faculté de laboratoire
- Faculté de droit
- Faculté de science humaine

Nous appelons tous les Bacheliers Comoriens de venir s'inscrire massivement dans le local de l'Université sis à Mavingouni.

Pour votre inscription, joignez tous les documents nécessaires et vous aurez la réponse avant 30 jours.

Pour plus d'informations contactez-nous aux numéros suivants :

Portable : 322 14 07

Fixe : 763 29 09

Email : cityuniversity_2010@yahoo.com

Nous vous remercions

